

# Les parcs d'activités vaclusiens champions régionaux de l'environnement



**7 parcs d'activité vaclusiens figurent parmi les 12 primés à l'occasion de la 3<sup>e</sup> édition du label Parc+ destiné à valoriser les démarches exemplaires d'aménagement, de gestion et d'animation durables des parcs de la région.**

L'Arbe (Agence régionale pour la biodiversité et l'environnement) vient de dévoiler le palmarès de la 3<sup>e</sup> édition des labels Parc+. Cette récompense vise à mettre en avant les parcs d'activités conciliant « aménagement judicieux de leur territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutte contre le gaspillage foncier, préservation et valorisation du paysage et de la qualité de vie locale, liens et dialogue entre les entreprises et leur territoire ainsi que le quotidien des salariés et des usagers ».

Pour cette édition, 6 parcs ont été labellisés : 3 au 'niveau 2' (le plus élevé), dont ceux d'Avignon Technopôle et du Technopôle aéronautique Pégase, situés dans la zone d'Agroparc. Le 3<sup>e</sup> se trouve à Arcs-sur-Argens. Trois autres parcs ont aussi obtenu le 'niveau 1' à Aubagne, Fréjus et Saint-Raphaël.

## Qualité architecturale



Ecrit par Laurent Garcia le 14 décembre 2020

La double candidature avignonnaise semble avoir séduit le jury par « la qualité architecturale de nombreux bâtiments d'Agroparc, réalisés grâce à des concours d'architecture. Les constructions sont accompagnées par un architecte conseil et un comité valide les permis avant le démarrage des travaux. »

La réglementation en faveur de la préservation des espaces verts donnant une large part à la nature (pourcentage de pleine terre, absence de clôture sur la partie Agroparc, incitation au remplacement de la pelouse par des plantes locales et économes en eau, gestion des espaces verts en zéro phyto, espaces non bâtis utilisés pour la gestion hydraulique du parc et pour le pâturage avec un bail avec un agriculteur) semble avoir été encore des éléments déterminants dans l'obtention du niveau 2.

### **Transformer en labellisation**

Par ailleurs, 6 parcs ont également obtenu la reconnaissance 'Parc engagé'. Mis à part celui de La Roque d'Anthéron, 5 se situent en Vaucluse à Sablet (Camp Bernard), Cavaillon (les Hauts Banquets), Villes-sur-Auzon (Les Fontaynes), Les Taillades (Bel Air) et Mazan (le Piol).

« Nul doute que l'engagement de ces parcs se transformera en labellisation dans les années à venir, assure le jury de l'Arbe qui, là aussi, a tenu à souligner la qualité 'des aménagements paysagers, l'accessibilité réfléchie avec les dessertes de transports en commun, des cheminements doux reliant le parc d'activités au centre-village, la gestion des eaux pluviales en techniques alternatives, l'intégration paysagère de bassins de rétention, l'installation de panneaux photovoltaïques, la sensibilisation et la protection de la biodiversité...'

En Vaucluse, le parc d'activités de Perréal à Apt (en 2018) ainsi que celui du pôle d'activités d'Apt-Ouest (l'an dernier) avait déjà été distingués par l'Arbe.